

## RESSOURCES NATURELLES DU CANADA.

forces hydrauliques pourraient être énormément augmentées. En tenant compte de la force motrice exportée aux Etats-Unis à travers le Niagara, l'on peut affirmer qu'Ontario et Québec ont à leur disposition, pour leurs propres besoins, un minimum de 8,200,000 chev.-vap. par vingt-quatre heures, susceptibles d'être utilisés.

Toutes les parties des provinces maritimes sont si rapprochées des grandes houillères de la Nouvelle-Ecosse que, dans ces régions, la question des forces hydrauliques présente beaucoup moins d'importance que dans les autres provinces.

L'on a estimé que le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse possèdent 385,307 chev.-vap. utilisables, par vingt-quatre heures, durant huit mois de l'année, mais l'on est privé de toute indication concernant les quatre autres mois. Il est à supposer que les forces hydrauliques, au cours de cette période, sont à peu près insignifiantes.

La Nouvelle-Ecosse n'a ni fleuves ni grand lacs, mais elle est sillonnée par de nombreuses rivières présentant beaucoup de petites chutes ou cascades et ayant comme réservoirs une foule de petits lacs. Presque tous ces réservoirs naturels pourraient être améliorés et leur efficacité fortement accrue. Il pleut souvent dans cette province. En résumé, il n'y a pas de grandes forces hydrauliques, mais beaucoup de petites. Les rivières du Nouveau-Brunswick sont plus importantes que celles de la Nouvelle-Ecosse et développent plus d'énergie hydraulique qu'elles, mais elles sont moins nombreuses.

Etant donné que certaines petites chutes ne peuvent être utilisées que pendant huit mois sur douze, les établissements industriels qui s'en servent ont, en même temps, des machines à vapeur qui fournissent la force motrice durant leur période de stérilité.

Les forces hydrauliques de l'île du Prince-Edouard sont à peine dignes de mention, quoique de minuscules chutes sur de petites rivières développent, à certaines saisons de l'année, de cinq à cinquante chev.-vap.

L'énergie hydraulique de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, ayant fait l'objet d'une évaluation, se répartit comme suit:

	Approximation minimum en chev.-vap. par 24 heures pour 8 mois.
Trois chutes d'eau sur la rivière St. John, au Nouveau-Brunswick.....	162,000
Treize chutes sur la rivière Sainte-Croix, au Nouveau-Brunswick.....	35,380
Six chutes sur la rivière Nipisquit, au Nouveau-Brunswick.....	13,795
Une chute sur la rivière Aroostock, au Nouveau-Brunswick.....	13,000
Trois chutes sur la rivière Tobique, au Nouveau-Brunswick.....	7,600
Deux chutes sur le bras sud-ouest de la rivière Miramichi, au Nouveau-Brunswick.....	7,000
Cent treize prises d'eau sur d'autres rivières du Nouveau-Brunswick..	54,363
Douze chutes sur la rivière Liverpool, en Nouvelle-Ecosse.....	14,995
Onze chutes sur la rivière Lahave, en Nouvelle-Ecosse.....	8,430
Neuf chutes sur la rivière Weymouth, en Nouvelle-Ecosse.....	6,160
Dix chutes sur la rivière Port Medway, en Nouvelle-Ecosse.....	6,120
Cent soixante-neuf petites prises d'eau sur d'autres rivières de la Nouvelle-Ecosse.....	56,884

Enfin, nombre de petites cataractes n'ont jamais été évaluées.